

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017
DELIBERATION N° 48

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M.DUZERT jusqu'à 21h35.

Absents non représentés :

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le*
.....

Le Maire

OBJET : FONCIER - Ilot Monnaie Gouverneurs - acquisition du volume n° 6 – Local à destination du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Entendu le rapport de Madame Castel,

Par acte en date du 10 décembre 2012, la Ville de Bayonne a acquis en VEFA le volume n° 4 de l'îlot Monnaie Gouverneurs (sis 3 et 5 rue des Gouverneurs) destiné à accueillir les activités du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Les travaux qui ont pris du retard, suite aux désordres constatés dans le sous-sol, sont maintenant en voie d'être achevés et la livraison est prévue fin 2017, début 2018.

Les mesures prises pour pallier aux désordres susvisés ont eu pour conséquence de modifier à la marge la configuration interne de l'ensemble immobilier.

C'est ainsi que la frontière physique entre le local CIAP et la copropriété a fait l'objet d'une légère modification impliquant de la part de la copropriété Monnaie Gouverneurs, la cession du volume correspondant (volume n° 6) à la ville de Bayonne.

Ce volume, d'une surface de 12 m² au niveau R-2, de 5 m² au niveau R-1 et de 2 m² au rez-de-chaussée par rattachement au lot n° 4 déjà acquis, viendra ainsi augmenter sensiblement la superficie du local du CIAP.

Le syndicat des copropriétaires de la copropriété Monnaie Gouverneurs s'est prononcé pour sa cession à l'euro symbolique au profit de la ville de Bayonne.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver son accord sur l'acquisition à l'euro symbolique de ce volume n° 6, et ce, conformément au modificatif de l'état descriptif de division en volumes de l'ilot Monnaie Gouverneurs établi par la SARL DREVET ci-joint ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents officialisant cette transaction, ainsi que tous les documents annexes (état descriptif de division, cahier des charges et servitudes), et ce, dans les conditions ci-dessus énoncées.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne